FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 261
Moto-Club — MOTO CLUB REOLAIS
N° d'affiliation — C0760
Date — 16 JUIN 2018
Lieu — MIJEMA 33190 LA REOLE
Organisateur technique - MC REOLAIS
E-mail — motoclubreolais@wanadoo.fr
Téléphone — 0682455238 OU 0682371234

COURSES SUR PISTE

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAMOUREUX	MARTY	Licence : 183628
Directeur de course adjoint	DAVANZO	LUCAS	Licence : 302140
Délégué FFM	BOUIN	CHRISTIAN	Licence : 004707
Arbitre CCP	DARRIET	CHRISTHOPHE	Licence : 053822
Juge de départ	LAMARQUE	PHILIPPE	Licence : 070869
Commissaire technique responsable	CHAVERON	PATRICE	Licence : 059881

Article 3 Catégories & Engagements

★ **Championnat de France**

☐ Championnat de France Long-Track
☐ Elite ☐ National ☒ Espoir ☐ 250cc

☐ Championnat de France de Flat-Track

☐ Championnat de France de Grass-Track Side-Car

☐ Championnat de France de Speedway
☐ 500cc ☐ 250cc

☐ Championnat de France à l'Ancienne
☐ 500cc ☐ 250cc

☐ Championnat de France de Courses sur Piste
☐ Kids ☐ 85-129cc

☐ Ligue Nationale de Speedway

★ **Courses hors Championnat**

Long-Track/Grass-Track :
☐ Inter sur invitation ☐ Open ☐ 85-129cc
☐ Européen sur invitation ☒ Side-Car ☐ 250cc ☐ Kids

Speedway :
☐ Inter sur invitation ☐ Européen sur invitation ☐ 500cc

Short-Track :
☐ Solo

Flat-Track :
☐ Solo

★ **Championnat du Monde**

☒ Championnat du Monde de Long-Track
☒ Finale ☐ Qualif ☐ Challenge

☐ Championnat du Monde de Speedway
☐ Speedway ☐ Speedway -21ans

★ **Coupe du Monde**

☐ Coupe du Monde de Long-Track 250

☐ Coupe du Monde de Speedway 250

★ **Championnat d'Europe**

☐ Championnat d'Europe de Grass-Track

☐ Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc

☐ Championnat d'Europe de Side-Car

☐ Championnat d'Europe de Speedway
☐ Speedway ☐ Speedway – 21 ans

★ **Trophée d'Or FIM**

☐ 125cc

Engagement :

Site Internet -------- www.engage-sports.com
Contact ---------- Gwenaëlle Amaro
Adresse ---------- 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris
Téléphone --------- 01 49 23 85 64
E-mail ---------- gamaro@ffmoto.com

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** *(60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)*

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **MONTASSER/DUCOURNEAU**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche ..... LA REOLE/ MARMANDE/ LANGON

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **0H25**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **MIJEMA**

Adresse ..... **33190 LA REOLE**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **760 M**

Largeur minimum de la piste ..... **16 M**

Nombre d'OCP* **6**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

N°44

Visa du Moto-Club

Date : **12/04/2018**

MOTO CLUB RÉOLAIS
48 , rue du Général Leclerc
33190 LA REOLE
motoclubreolais@wanadoo.fr

Visa de la Ligue

Date : 19 avril 2018

Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine - 35 -

Visa de la FFM

Date : 17/05/2018

Numéro : 18/0500

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 261
Moto-Club — MOTO CLUB REOLAIS
N° d'affiliation — C0760
Date — 16 JUIN 2018
Lieu — MIJEMA 33190 LA REOLE
Organisateur technique - MC REOLAIS
E-mail — motoclubreolais@wanadoo.fr
Téléphone — 0682455238 OU 0682371234

ANNEXE
Liste des officiels

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Fonction	Nom/Prénom		Numéro de Licence
Directeur de course	LAMOUREUX	MARTY	183628
Directeur de course Adjoint	DAVANZO	LUCAS	302140
Délégué FFM	BOUIN	CHRISTIAN	004707
Arbitre	DARRIET	CHRISTOPHE	053822
Juge au départ	LAMARQUE	PHILIPPE	070869
Commissaire technique	CHAVERON	PATRICE	059881
Commissaire technique	POLL	THIERRY	177158
Commissaire technique	POLL	MARIE CHRISTINE	183826
Commissaire de piste	GAUDEIX	MAXIMO	110821
Commissaire de piste	BRANLAT	GILLES	151160
Commissaire de piste	GOUIDON	GILLES	011880
Commissaire de piste	GACHET	STEPHANE	010800
Commissaire de piste	GARRY	ALAIN	011075
Commissaire de piste	BARADA	JACQUE	079406
Commissaire de piste	BARBE	DANIEL	

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM ——— 261
Moto-Club ——— MOTO CLUB REOLAIS
N° d'affiliation ——— C0760
Date ——— 16 JUIN 2018
Lieu ——— MIJEMA 33190 LA REOLE
Organisateur technique - MC REOLAIS
E-mail ——— motoclubreolais@wanadoo.fr
Téléphone ——— 0682455238 OU 0682371234

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ---------- 16 JUIN 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
12H00	13H00	Contrôles administratifs	TOUTES	1H00
14H00	15H00	Contrôles techniques	TOUTES	1H00
13H30	14H00	Réunion du Jury	TOUTES	0H30
16H00	18H00	Essais Libres	TOUTES	2H00
16H30	18H00	Manche	TOUTES	2H00
18H00	20H00	Pause		2H00
20H00	20H30	Presantation pilotes	TOUTES	0H30
20h30	23h45	Course	TOUTES	3H15
0H00		Remise des Prix	TOUTES	0H15
0H00		Fin		